

Politique de santé

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes dévoile les grands axes de sa feuille de route soins palliatifs

Publié le 26/07/24 - 16h19



Les soins palliatifs sont un axe fort du schéma régional de santé de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Afin, entre autres, d'accroître la structuration de la filière et de développer l'offre, elle a aussi préparé une nouvelle feuille de route spécifique.

Rendre les soins palliatifs accessibles à tous. Telle est l'ambition de la feuille de route 2024-2028 de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Cette dernière en a détaillé les grandes lignes dans un communiqué transmis le 24 juillet.

Le schéma régional de santé 2023-2028 détermine les objectifs opérationnels qui seront mis en œuvre dans la région. Il permet ainsi de structurer l'offre en soins palliatifs. Treize filières ont été définies pour couvrir l'ensemble du territoire. "*La structuration d'une filière de soins palliatifs permet d'identifier une offre qui inclut des soins de proximité, d'améliorer sa visibilité et de fluidifier l'orientation des patients*", décrit l'ARS. Ces filières permettent en outre d'avoir "*une coordination de professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social, à qui peuvent être proposées des offres de formation et de soutien*".

Cinq principes guident ces filières :

- l'égalité d'accès aux soins palliatifs avec une couverture adaptée et un maillage adéquat ;
- la mise en place de parcours gradués, coordonnés et à domicile dans toute la région ;
- la garantie de soins palliatifs pertinents et de qualité ;
- la préservation de l'expertise palliative et la garantie à son accès par tous les professionnels et intervenants ;
- la diffusion de l'information pour l'exercice libre et éclairé des droits de la personne malade ou du proche aidant, avec une attention particulière envers les mineurs.

Les soins palliatifs en chiffres

En 2023, la région Auvergne-Rhône-Alpes comptait dix-neuf unités de soins palliatifs (USP), soit cinq de plus qu'en 2018 (+26%). Deux USP sont en cours de création en Haute-Savoie, au Pays de Gex et dans le Nord Dauphiné. Le nombre d'USP début 2025 sera alors de 21. L'ARS a aussi identifié 597 lits de soins palliatifs (Lisp) : 456 Lisp en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) et 137 Lisp en soins médicaux et de réadaptation (SMR), soit 35 lits supplémentaires depuis 2018 (+6%). La région dénombre 43 équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP) et trois antennes, ainsi que deux équipes ressources régionales de soins palliatifs pédiatriques (ERRSPP). À noter enfin que la région Auvergne-Rhône-Alpes répond aux exigences nationales d'une unité de soins palliatifs au minimum par département, tandis que la recommandation nationale est à trois lits pour 100 000 habitants, la moyenne régionale s'en rapproche avec 2,7 lits.

Un diagnostic sur le territoire

Pour conduire la réflexion sur la feuille de route spécifique pour les cinq années à venir, un diagnostic a été réalisé par l'ARS en partenariat avec la cellule d'animation régionale de soins palliatifs Auvergne-Rhône-Alpes (Carsp'Ara), créée en janvier dernier et portée par le groupement de coopération sanitaire Houraa*.

Si l'offre hospitalière a été renforcée ces dernières années, ce diagnostic met en lumière des besoins de développement encore nécessaires pour la prise en charge au niveau hospitalier sur certains territoires. Et l'ARS de lister : unité de soins palliatifs, lits identifiés de soins palliatifs en médecine, chirurgie, obstétrique et soins médicaux et de réadaptation. En outre, des besoins "importants" subsistent en matière d'accompagnement à domicile et dans les établissements sociaux et médico-sociaux. *"Par ailleurs, afin d'assurer une prise en charge globale des patients et de leurs proches aidants, la coordination entre les acteurs doit être renforcée entre les secteurs du champ sanitaire, médico-social et social, ville et hôpital"*, souligne en outre le diagnostic. Plus largement, des besoins ont été identifiés, en Ehpad notamment ou encore à destination des professionnels libéraux et hospitaliers, ou encore concernant les prises en charge en pédiatrie.

La feuille de route élaborée par l'ARS avec l'appui de la Carsp'Ara, qui réunit les principales catégories d'acteurs concernés, s'inscrit donc en cohérence avec ce diagnostic et propose plusieurs objectifs partagés. L'ARS en détaille sept :

- développer l'offre en renforçant notamment les soins palliatifs à domicile ;
- rendre lisible cette offre ainsi que l'organisation des filières territoriales par la création d'un annuaire numérique et des pages Internet ;
- favoriser l'accès à des soins palliatifs précoces en proximité et diffuser la "culture palliative" à travers l'organisation de séances d'information et de sensibilisation des professionnels ;
- améliorer la prise en charge de manière adaptée à chaque patient. *"En milieu hospitalier et à domicile, elle fera graduellement"*, souligne l'ARS. Il est entre autres prévu le déploiement d'équipes mobiles en soins palliatifs extrahospitaliers ;
- optimiser la coordination de la prise en charge des patients ;
- former les professionnels de santé libéraux et le personnel des Ehpad ;
- renforcer les soins palliatifs pédiatriques dans la région. Cela passe par l'allocation de moyens supplémentaires pour renforcer le temps médical des équipes en place. Elle sera effective dès cette année 2024.

** Le groupement de coopération sanitaire (GCS) Houraa réunit les directeurs généraux, présidents de commission médicale d'établissement et doyens des unités de formation et de recherche de médecine des quatre CHU de la région Auvergne-Rhône-Alpes : Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), Grenoble-Alpes (Isère), Saint-Étienne (Loire) et Hospices civils de Lyon (Rhône).*

Clémence Nayrac

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou **contactez nous** au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>